

Profil: journaliste.

*Trajectoires biographiques et identités collectives
dans les mondes de l'information*

Gilles Bastin

(Version provisoire, merci de ne pas diffuser)

L'objectif de cette communication est double. Dans une première partie, dont le sens est essentiellement programmatique, je m'efforcerai de proposer quelques éléments de réflexion sur la question des trajectoires professionnelles de ceux qui revendiquent une identité collective (au sens où elle est mobilisée comme une « étiquette ») de journaliste. J'essaierai de montrer comment un intérêt renouvelé pour cette question pourrait permettre de contourner certaines difficultés propres à la sociologie contemporaine *du* journalisme et, par là, contribuer à une sociologie *des* journalistes. Je m'attacherai notamment à considérer les interactions entre les individus et les collectifs qu'ils mobilisent dans leurs entreprises de revendication professionnelle afin d'éclairer non pas des dispositifs professionnels imposant d'en haut une régulation de l'activité de ceux qui se disent journalistes mais des formes de régulation diffuse du groupe professionnel des journalistes ou, pour le dire autrement, « *la façon pour les journalistes de réguler et de contrôler le travail des autres journalistes* » (Dickinson, 2007). Dans une seconde partie je m'attacherai à montrer les difficultés méthodologiques propres à une telle démarche et je présenterai brièvement un projet de recherche empirique en cours sur les profils de journalistes sur le réseau social *LinkedIn*. Ce projet se donne pour objectif de décrire les journalistes francophones au début du XXI^{ème} siècle non pas à partir des dispositifs institutionnel de clôture professionnelle – je fais l'hypothèse qu'ils sont assez largement débordés aujourd'hui par les recompositions de la division du travail de l'information et la généralisation de formes nouvelles d'emploi dans le « capitalisme cognitif » (Moulier-Boutang, 2007) – mais à partir des modalités de construction publique, dans les réseaux sociaux de ces professionnels, des carrières de ceux qui réclament pour eux-mêmes l'identité collective de « journaliste ».

~

De la sociologie du journalisme à celle des journalistes : un détour par la carrière

Dans un article séminal consacré à la façon dont les journalistes « accomplissent » (ou n'accomplissent pas) dans leurs comportements individuels une conception collective du journalisme, Roger Dickinson a proposé de caractériser l'état de la sociologie du journalisme en montrant que celle-ci s'était trop longtemps attachée à décrire *le journalisme* au détriment d'une bonne compréhension de ce que font quotidiennement *les journalistes*, y compris d'ailleurs pour réguler l'activité de leurs collègues et participer, par là, à la construction de leur groupe professionnel (Dickinson, 2007)¹. L'argument peut s'entendre dans un sens assez général qui recoupe en grande partie une des critiques les plus récurrentes faites à l'étude des productions médiatiques. Depuis les années 1960 des voix se sont en effet élevées pour critiquer le peu de considération, dans ce champ, pour les acteurs et leur activité et la place considérable qu'y a pris l'analyse des produits médiatiques détachée de celle des conditions empiriques de leur production.² Mais à vrai dire, la première cible de cette critique n'est pas la théorie

¹ Voir aussi Henrik Örnebring , « The Two Professionalisms of Journalism: Journalism and the changing context of work », Working Paper, Reuters Institute for the Study of Journalism, Février 2009.

² Considérable en regard des perspectives adoptées par les sciences sociales sur d'autres secteurs de la production culturelle qui ont proposé des analyses des conditions matérielle de production des oeuvres

critique ou les *media studies*. Le propos de Dickinson est clairement ancré dans la sociologie de l'activité journalistique. Il critique tout d'abord la sociologie fonctionnaliste de la profession dont le raisonnement typique consiste à « mesurer » le journalisme à l'aune du modèle de la professionnalisation par étapes suivi par les professions instituées comme le droit ou la médecine. Dans ce type de perspective le journalisme est bien analysé comme quelque chose de collectif mais pas comme une « activité ». C'est la capacité du groupe à s'organiser qui est au centre de l'analyse, pas l'activité des membres. Cette perspective, dominante dans les travaux interrogeant les « valeurs » des journalistes³, a depuis longtemps été contestée d'un point de vue théorique.⁴ Elle joue cependant à l'évidence un rôle non négligeable au sein de la profession elle-même, notamment lors des débats récurrents sur la régulation collective de la déontologie.

De façon plus étonnante, la critique vise aussi la sociologie du journalisme développée essentiellement dans le monde anglo-saxon depuis la fin des années 1970, que l'on a parfois rassemblée sous l'étiquette de « sociologie des *newsrooms* ». ⁵ L'argument est moins intuitif dans la mesure où ces études reposent bien sur l'analyse de formes d'activité et adoptent un point de vue « collectif » sur ces activités. Cependant, pour Dickinson elles auraient conduit à « naturaliser » en quelque sorte le journalisme autour de principes très simples d'analyse liés à l'adoption d'une perspective surplombante sur les individus, cantonnés de ce fait dans leur rôle homogène de support de « routines » organisationnelles. L'objet premier de ces analyses n'était pas en effet les journalistes mais les organisations qui les emploient ou dans lesquelles ils travaillent.

S'il ne fait pas de doute que le journalisme est une « activité » et que cette activité a une dimension collective, la critique de Dickinson marque utilement une limite entre deux modèles d'analyse de ce que l'on peut appeler « collectif » dans le journalisme. La question peut être saisie de façon grossière en se demandant si ce « collectif » naît dans et par l'interaction d'individualité ou s'il est imposé aux individus par des organisations ou des institutions. Les travaux de sociologues attachés à saisir des contextes particuliers du travail journalistique plus que des règles professionnelles ou organisationnelles applicables partout montrent tout l'intérêt qu'il y a à considérer la dimension d'interaction de l'activité des journalistes et poser la question du rôle des individus, par leur activité quotidienne, dans la redéfinition de la profession (plutôt que celui de la profession ou des organisations employeuses dans la définition de l'activité des individus).⁶

A tout le moins nous poserons ici que ces deux dimensions du « travail collectif » qu'est le journalisme méritent d'être étudiées d'un point de vue dialectique. En effet, si l'on considère que le journalisme relève d'un « professionnalisme du flou » (Ruellan), d'un ordre dispersé de production discursive (Ringoot et Utard), de la coexistence de communautés interprétatives plurielles (Zelizer, 1993), de « stratégies discursives » (Chalaby, 1996) ou encore de luttes de « codage » permanentes entre ceux qui s'en revendiquent (Bastin, 2009), il est alors nécessaire de se donner les moyens théoriques de comprendre la marge de manoeuvre qui existe, pour les membres de ce

(production artistique, production académique, production éditoriale). Cf. à ce sujet : « *tout se passe [dans les études sur les médias] comme si les sociologues de l'industrie avaient commencé par étudier les produits, les particularités et les réactions des consommateurs, plutôt que la structure sociale des industries, les relations et courants de communications parmi le personnel, etc.* » (Janowitz and Schulze 1961). Voir aussi Klinenberg.

³ Voir Johnstone et Slawski depuis les années 1970 et aussi Janowitz (1975). Voir aussi de nombreux sondages réalisés à ce sujet, par exemple en marge des Assises du Journalisme.

⁴ On consultera notamment Abbott (1988) pour l'argument général le plus abouti.

⁵ Il est difficile de circonscrire très précisément ce champ d'investigation mais on peut utilement le borner avec l'étude Breed (1955) et y inclure Altheide et Rasmussen (1976), Schlesinger (1978), Tuchman (1978) et Gans (1979). Zelizer a qualifié ces travaux de « *newsroom ethnographies* » (Zelizer, 2004).

⁶ Dickinson évoque notamment le cas des erreurs et des fautes professionnelles. « *Mistakes and misconducts are reminders that journalists are social actors whose behaviour does not always conform to the professional codes, normative frameworks, organizational constraints and source pressures that media sociologists have identified as powerfully determinant. They also draw our attention to one of the core problems in sociology – how social control is defined and maintained in specific social contexts* » (op. cit., p. 190)

groupe professionnel, entre activité individuelle et régulation collective, sans rabattre l'une sur l'autre.

Il est frappant de constater qu'au sein du groupe professionnel des journalistes domine assez clairement une représentation *individuelle* du travail et de l'identité de journaliste. C'est au niveau de la déontologie, le point faible du groupe professionnel des journalistes dans une perspective fonctionnaliste, que cet individualisme identitaire apparaît le plus nettement.⁷ En France, ses racines historiques ont été bien analysées⁸, comme ses manifestations sociologiques.⁹ Malgré un travail important de certains professionnels eux-mêmes¹⁰, du monde académique et des pouvoirs publics, la croyance dans une forme d'individualisme déontologique est toujours bien ancrée dans la profession.¹¹

Cette communication ne portera pas sur cette dimension de la régulation de l'activité des journalistes mais sur une autre dimension, celle de la régulation des trajectoires professionnelles des journalistes. Je fais en effet l'hypothèse que la façon dont un groupe professionnel donne à voir, encadre éventuellement, les trajectoires de ses membres est un très bon révélateur de son fonctionnement plus général. Autrement dit que la dialectique de l'individuel et du collectif joue autant dans la façon dont les journalistes gèrent leurs carrières que dans leur rapport à la déontologie (et qu'il y a là comme les deux faces de ce que l'on peut appeler l'activité journalistique).¹²

Or, l'individualisme est aussi au fondement d'une des conceptions les plus courantes, parmi les journalistes, de la question des trajectoires professionnelles de ceux qui s'engagent dans ce métier. C'est sur ce point que je voudrais m'arrêter dans cette communication.

⁷ L'activité des journalistes est, en France, très peu régulée. Les dispositifs collectifs susceptibles de produire et de faire appliquer des règles consensuelles encadrant cette activité sont notoirement faibles dans ce pays. Le constat par lequel Jean Terrou commençait en 1957 son analyse du « statut du journaliste professionnel en France » (Terrou, 1957) n'a pas perdu toute son actualité et pourrait aujourd'hui encore s'écrire au présent de l'indicatif : « Que la fonction apparût suivant les cas soit comme une forme de l'art littéraire ou de l'action politique, soit comme une des manifestations les plus poussées de l'esprit de curiosité sinon d'aventure, elle favorisait chez ceux qui l'exerçaient une tendance naturelle à l'individualisme auquel on associe une idée d'indépendance ». La faiblesse des dispositifs conventionnels de régulation de l'activité des professionnels de l'information a de ce fait été une source de discussions très nombreuses sur la possibilité de leur attribuer, dans une perspective fonctionnaliste, l'étiquette de profession (Broadson, 1994; Johnstone, 1976; McLeod and Hawley, 1964; Splichal and Sparks, 1994).

⁸ Voir notamment Delporte.

⁹ La codification de l'activité de ces professionnels est faible, tant du point de vue des logiques de formation (Marchetti, 2002) que du maintien d'une cohérence identitaire professionnelle (Charon, 1992; Leteinturier, 2003) ou de déontologie à proprement parler (Charon, 2000). Voir aussi Grevisse (2010).

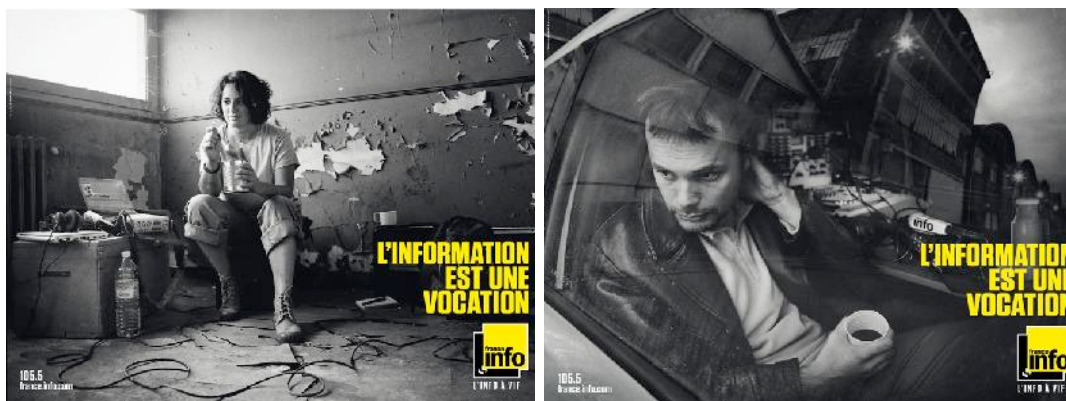
¹⁰ On pense aux professionnels regroupés dans l'APCP ou à ceux qui ont soutenu le « Frappat Code » après les Etats-Généraux de la Presse.

¹¹ C'est ce modèle qu'exprimait Jean Miot au lendemain de la publication d'un communiqué fameux de la Commission de la Carte de Journaliste appelant les membres de la profession à la vigilance dans le contexte de la première guerre du Golfe : « *c'est au journaliste, et à lui seul, qu'il revient de déterminer les limites de sa liberté d'expression [...]. L'éthique [...] relève de chaque journaliste, de chaque rédaction.* » Sur la question de l'irresponsabilité des journalistes en France, voir mon propre travail sur Outreau (Bastin, 2008).

¹² Cette hypothèse renvoie à une tradition bien constituée de l'analyse des carrières dans la sociologie interactionniste. En effet, alors que dans les professions établies les carrières sont en général régulées (barrière à l'entrée puis un cursus bien défini) et les parcours marginaux sanctionnés, dans les activités plus informelles on observe en général un ajustement, plus qu'une régulation, des carrières à un ensemble de facteurs environnementaux que les interactionnistes subsument souvent sous le nom de « monde social », un univers de relations et d'institutions dans lequel les professionnels occupent des positions plus ou moins centrales. L'intérêt de ce concept est qu'il permet de donner à la notion de carrière une dimension à la fois personnelle (la carrière comme récit que fait l'individu de son propre parcours) et collective (au sens où la répétition des parcours individuels (et leur visibilisation) conduit à donner forme au monde social lui-même. Les carrières individuelles participent à donner forme aux mondes sociaux parce qu'elle y laissent des traces, conduisent à l'identification de parcours possibles et participent à la dynamique de segmentation inhérente à tout monde social traversé par des groupes professionnels. Pour reprendre une formulation de Hughes, les institutions sociales sont elles-mêmes des traces laissées par le cheminement des individus : « A study of careers (...) may be expected to reveal the nature and 'working constitution' of a society. Institutions are but the forms in which the collective behavior and collective action of people go on » (Hughes, 1937).

Deux registres principaux sont le plus souvent mobilisés par les journalistes pour analyser leur trajectoire. Le premier est le registre vocationnel. La « vocation » est en effet souvent avancée comme un élément essentiel de la régulation des parcours professionnels des journalistes, notamment pour ce qui est de l'entrée dans le métier. Deviendraient journalistes pour ceux qui adhèrent à cette « rhétorique professionnelle » (Chapoulie, Paradeise) celles et ceux qui ont, en leur for intérieur, une vocation pour ce métier ; ne quitteraient la profession que ceux dont la vocation n'était finalement pas assez forte pour compenser les aléas de la carrière ou les conditions difficiles de l'exercice professionnel.¹³ Cette théorie indigène de la carrière a été très bien illustrée récemment par une campagne de publicité pour France Info qui montre des journalistes seuls dans une attitude évoquant clairement leur force personnelle de caractère plutôt que l'encadrement collectif de leur travail (*Document 1*). Un second registre est aussi souvent mobilisé par les professionnels : le registre aléatoire qui repose sur l'idée que la trajectoire de l'individu est avant tout le fait du hasard, notamment pour ce qui est de l'événement déclencheur d'une carrière de journaliste mais aussi pour en expliquer les « turning points » principaux.¹⁴

Document 1. Une campagne pour France Info (2010)



Dans les deux cas – registre vocationnel et registre aléatoire – une telle rhétorique professionnelle, fortement teintée d'individualisme, s'oppose à l'évidence aux tentatives – peu nombreuses il est vrai – de « collectiviser » au sein de la profession la question des trajectoires légitimes. Sur des questions comme celle de l'accès au métier (passage de la formation initiale au premier emploi)¹⁵, du contrôle de la diversification de l'activité des

¹³ M. Aldridge a montré les effets de discrimination sexuée de cette « culture de la vocation » dans le cas des journaux régionaux britanniques (Meryl Aldridge (2001) 'The Paradigm Contingent Career? Women in Regional Newspaper Journalism', Sociological Research Online, vol. 6, no. 3, <http://www.socresonline.org.uk/6/3/aldridge.html>). Cf. aussi du même auteur « The tentative hell-raisers: identity and mythology in contemporary UK press journalism » (MC&S, 1998, 20(1)) qui pose la question de l'écart entre les figures mythiques du journalisme et la réalité des conditions de travail.

¹⁴ Un exemple parmi tant d'autres : « Existe-t-il une vocation journalistique ? Sans aucun doute. Comme pour la chirurgie, l'enseignement ou l'élevage des chevaux. Cet idéal de braver l'interdit pour informer, rendre public ce qui est caché, est bel et bien à l'origine de la praxis médiatique. Mais je l'ai rarement rencontré. La plupart des journalistes que je connais sont des gens curieux de tout, pleins d'esprit, doués pour le contact, parfois pique-assiettes ou assoiffés de reconnaissance, mais rarement fous de vérité. Bref, ils n'ont pas tous été « appelés » (c'est le sens étymologique d'une vocation) à exercer ce métier. Ils sont entrés dans la grande confrérie journalistique pour des tas d'autres raisons, parce qu'il y avait de la lumière ou pour récolter quelques miettes de ce quatrième pouvoir qui fait fantasmer les puissants. » (Hughes Royer, « Journalistes sans vocation », Médias, 15, 2007). Voir aussi Cochran (The sense of vocation: A study of career and life development) qui étudie le cas Steffens notamment.

¹⁵ Un des sujets les plus sensibles aujourd'hui. Le décrochage relatif entre formations initiales spécialisées et emploi a été analysé par Claude Salles dans un rapport de 1998. « Ce malaise, cette distance entre les écoles et les employeurs, se traduit de façon plus grave par les nouvelles procédures d'embauche. Il y a encore une quinzaine d'année, un étudiant sortant d'une école de journalisme était en règle générale à peu près assuré de trouver un emploi l'année suivant l'obtention de son diplôme. Un stage de 3 ou 4 mois dans un organe de presse accompagné éventuellement d'un autre stage ou de quelques piges lui permettait d'entrer dans la profession. Tel n'est plus le cas aujourd'hui. A en juger par les déclarations aussi bien des employeurs que

titulaires de la carte (par le biais de la règle des 50% de revenu tirés du journalisme) ou de la réprobation symbolique des « sorties » vers le secteur de la communication par exemple, des tentatives de régulation collective des trajectoires individuelles existent aujourd'hui.¹⁶

Il n'y a là rien d'étonnant. La question des trajectoires individuelles est en effet devenue aujourd'hui centrale dans le devenir des groupes professionnels, particulièrement dans le secteur culturel. Le constat de la multiplication des formes dites « atypiques » d'emploi et le développement du travail indépendant dans les professions de service n'est pas récent (Thélot et Marchand, 1997). Mais ces mutations ont remis la question des carrières sur le devant de la scène. Les tensions nées du développement de formes d'auto-emploi et de la remise en cause de la construction fordiste des identités professionnelles (Supiot, 1999) ont en effet souvent été analysées à partir de l'hypothèse d'une modification radicale du rapport des individus à leur travail et à leur carrière.¹⁷ Les parcours professionnels des individus semblent de plus en plus complexes et discontinus, c'est l'« insécurisation » croissante des carrières individuelles (Castel, 2003) ou le « risque biographique » (Beck, 2001) qui ont été mis en avant comme caractéristiques de nos sociétés. D'un côté la précarisation des formes d'emploi — et donc la nécessité pour les individus de retourner régulièrement sur le marché du travail — gêne la construction sociale de la personnalité individuelle.¹⁸ De l'autre, la généralisation de mécanismes individualisés de choix de parcours et de carrières remet en cause les groupes d'appartenance stables (comme les professions) dont l'identité même devient difficile à entretenir du fait de leur incapacité à organiser ou à réguler *a minima* de façon endogène la mobilité de leurs membres.

Les professions intellectuelles et culturelles ont constitué depuis de nombreuses années un laboratoire de ces mutations du rapport des individus à leur carrière et aux groupes dans lesquels ils travaillent. Pierre-Michel Menger a notamment montré comment le développement de l'emploi culturel en France s'est accompagné d'une précarisation des conditions (salaires) et des formes d'attachement aux collectifs de travail (développement de la logique des projets) ainsi que d'une logique de

des directeurs d'école ou des syndicats de journalistes, les procédures d'embauche ont été dans l'ensemble radicalement modifiées. On constate une embauche par "réseau" conduisant à un "vivier". Le jeune étudiant effectue certes toujours un stage à sa sortie d'école, mais ce stage ne lui ouvre les portes d'aucun journal. Il l'autorise au mieux à faire partie d'un ensemble de jeunes journalistes qui pendant deux, trois ou quatre ans, de piges en CDD vont lui permettre de faire preuve de ses capacités ou de son talent, jusqu'au jour où le directeur de rédaction, un rédacteur en chef ou un chef de service disposant d'un poste budgétaire et ayant apprécié ses qualités lui proposera un CDI. » Sujet débattu cependant (Marchetti, 2002). Voir aussi la dernière lettre de l'APCP (« Où sont passés les diplômés des écoles reconnues ? »)

¹⁶ J'ai montré, à partir du cas d'un procès intenté à un journaliste par un autre journaliste que le premier avait qualifié d'« ex-journaliste » (parce qu'il exerçait des fonctions de chargé de relations publiques) comment là encore, plus qu'une régulation professionnelle sur l'engagement nécessaire dans la profession pour revendiquer le titre de journaliste, on assiste à des luttes de définition entre acteurs dans différentes arènes (la justice en l'occurrence). Cf. Bastin, 2009.

¹⁷ L'analyse des carrières professionnelles a donné lieu à une importante littérature identifiable depuis les années 1970 sous l'appellation générale de « théorie de la carrière » (*career theory*). Initialement conçue à partir de prémisses fonctionnalistes, cette théorie a cherché à répondre, dans un premier temps, à la question des conditions de la congruence ou de l'ajustement entre les caractéristiques sociales des individus et leurs attentes d'un côté et les contraintes organisationnelles des employeurs de l'autre (Arthur, *et al.*, 1984, ; Hall, 1976, ; Schein, 1978, ; Van Maanen, 1977). À la fin des années 1980, ce corpus a connu un tournant notable. Les modèles fonctionnalistes développés pour comprendre ce qui apparaissait alors, au vu des évolutions des marchés du travail, comme des carrières « contraintes » (*bounded careers*), ne paraissaient en effet plus capables d'expliquer l'ajustement des trajectoires individuelles aux nouvelles contraintes de l'organisation économique du travail. De nombreux auteurs ont alors mis en avant l'idée générale selon laquelle, à la différence de l'ère fordiste, les carrières seraient aujourd'hui « sans limites » (*boundaryless*) (Arthur et Rousseau, 1996a).

¹⁸ D'où l'importance des analyses sur la dimension subjective des trajets biographiques (Collin, 1986), voire leur nature essentiellement « rhétorique » (Collin et Young, 2000). Pour Richard Sennett, l'inaptitude des individus à faire le récit de leur carrière devient un trait distinctif du néo-capitalisme (Sennett, 1998). Le concept de carrière permet dans ce cas de relier très directement le caractère individuel (marqué par la « souplesse » et la « confusion ») et le monde dans lequel vivent les individus, dans un sens très générique (le capitalisme flexible). Entre l'intime et le global.

« démultiplication de soi » du côté des individus.¹⁹ De son côté, Mark Deuze a proposé de décrire le fonctionnement des institutions médiatiques et la façon dont elles agrègent des individus à leur activité en reprenant à Z. Bauman le concept de « liquidité » (Deuze, 2007)²⁰.

Conformément à la perspective dialectique proposée plus haut, la question que nous voudrions aborder dans cette communication est de savoir si ces phénomènes « macro-sociaux » sont essentiellement subis par ceux qui se trouvent pris en leur sein ou si, par une ironie propre au « capitalisme cognitif » (Moulier-Boutang, 2007), l'incertitude contemporaine sur les appuis collectifs de la carrière ne s'accompagne pas d'un réajustement complet des mécanismes de production et de distribution de l'information qui puisse *in fine* profiter aux individus capables de s'approprier des biens collectifs immatériels pour leur propre usage. Cette hypothèse a déjà été soulevée à propos de l'activité journalistique et notamment des formes de convergence observées entre journalisme et hacking informatique²¹ ou encore de la valorisation du statut de pigiste par certains journalistes²². Ce que l'on voudrait faire ici c'est montrer que ces marges de manoeuvre gagnent aussi le domaine de la gestion des carrières et la mobilisation par les journalistes de leurs « étiquettes » collectives. Autrement dit que les « arènes » dans lesquelles se revendique aujourd'hui une étiquette de journalistes sont multiples, comme les façons d'accéder à ce métier, et qu'il convient de les analyser sans se restreindre aux dispositifs de certification professionnelle.

Les identités collectives pour lesquelles luttent les groupes professionnels, ces agrégats instables d'individus particulièrement sensibles à la question des « étiquettes » qu'il convient d'apposer sur un travail qui – en partie parce que ceux qui le font le conçoivent comme une carrière et pas comme un *job* pris sur le marché – « porte un nom » (Hughes, 1996, 75) doivent être saisies comme des réalités mouvantes dont l'opérationnalisation se fait au quotidien – dans le travail comme dans d'autres arènes dans lesquelles se « rencontrent » les journalistes – de façon souvent stratégique ou conflictuelle.

L'enquête « profil : journaliste »

Les données dont nous disposons aujourd'hui sur les professionnels titulaires d'une carte de journaliste montrent assez nettement la précarisation des carrières de ces journalistes (augmentation des statuts pigiste, des périodes de chômage, des sorties de la profession, diminution de la régulation formation/entrée sur le marché du travail). Le cas français n'est pas de ce point de vue différent d'autres pays (Walters et al., 2006). Autrement dit, elle montrent nettement l'effet d'un contexte extérieur (l'entrée dans un capitalisme médiatique « flexible » ou « liquide ») sur l'organisation générale de la population des journalistes.

¹⁹ Voir notamment *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphoses du capitalisme*, Paris, Le Seuil, coll. La République des idées, 2003 et « Artistic Labor Markets and Careers », *Annual Review of Sociology*, 1999, 25, pp. 541-574. Et *La profession de comédien. Formations, activités et carrières dans la démultiplication de soi*, La documentation française, 1997.

²⁰ « Living a liquid life involves a complex dance between work, play and life in the context of a rapidly changing « glocal » environment, which life gets enacted in and through media. Living and working in the media is inherently confusing, as mediated experience blurs what is private and what is public, what is local and what is global, what is work and what is play. This continuous blurring of the boundaries between all aspects of everyday life through media creates a bewildering global complexity, as John Urry (2003) for example acknowledges. A life in the media is a life constantly on the edge of chaos, confronted on all sides by ambiguities and contingency – while it is also a life where new media create endless affordances for people to seek out alternatives, yet also to remain behind the walls of homophilious social networks. The key to understanding our increasing opportunity, tendency, or even necessity to more or less collaboratively remix our « glocal » lived reality is to see this kind of behavior as a way for us to make sense of the growing complexity and uncertainty of the world around us (and in ourselves) » (Deuze, 2007, 42-43).

²¹ A propos du cas Wikileaks, cf Anderson (2010).

²² Cf. « la ligue des pigistes extraordinaires » dans *Technikart*, 149, 2011.

Cependant les données tirées des statistiques fournies par la commission de la carte professionnelle présentent des limites pour décrire les phénomènes d'interaction entre carrière collective et carrière individuelle qui nous intéressent ici. Mettre en oeuvre un programme comme celui que nous esquissons suppose en effet de constituer un corpus prosopographique qui permette de saisir la dynamique des identifications collectives des professionnels de l'information à la fois dans leur dimension longitudinale et symbolique (auto-définition)²³. Les données de la carte reposent sur une vision concentrique sélective du groupe professionnel et sur une logique de stocks plus que de flux.²⁴ On connaît de ce fait mal les marges du groupe professionnel en les utilisant²⁵ et l'on manque d'une dimension diachronique individu par individu.

Je proposerai dans ce qui suit de considérer le réseau social professionnel *LinkedIn* comme un bon terrain pour la problématique qui m'occupe et je présenterai brièvement les apports et les limites d'une enquête en cours depuis octobre 2010 sur ce réseau et les journalistes qui l'ont investi.²⁶

Par opposition à d'autres réseaux sociaux comme *facebook* ou *flickr*, *LinkedIn* a une vocation professionnelle très marquée.²⁷ Ses utilisateurs y disposent de moins de liberté quant à la façon de s'y présenter et aux outils de partage d'information. L'objectif des utilisateurs est de présenter leur « profil » professionnel et de la faire connaître dans des cercles de plus en plus large de personnes (Papacharissi, 2009)²⁸. Les utilisateurs du site créent donc d'abord leur « profil » personnel avec des données biographiques et surtout leur histoire professionnelle récente (le profil ressemble de ce fait à un CV ; cf. *Document 2*) ; ils partagent ensuite ces informations soit en autorisant le site à vérifier si leurs contacts e-mail sont déjà présents, soit en contactant directement des personnes suggérées par le site en fonction du profil (personnes ayant travaillé dans la même entreprise, partageant les mêmes contacts) ou découvertes dans le réseau après une recherche par mots-clé²⁹. Les utilisateurs peuvent enfin rejoindre des groupes de membres réunis autour d'une même thématique ou des groupes d'anciens.³⁰

Le site *LinkedIn* a été lancé en mai 2003 et il revendique au moment où cette enquête est lancée plus de 90 millions d'utilisateurs dans le monde. On y trouve un grand nombre de journalistes puisqu'une recherche sur l'ensemble des profils du site avec le mot clé « journaliste » (donc restreinte à l'espace francophone) donne 11956 résultats le 21 janvier 2011. Sur ces 11956, 7189 mentionnent une résidence en France. Une recherche sur le mot clé « journalist » donne 150702 résultats à la même date, dont 3842

²³ C'est la difficulté de travailler sur la définition du statut juridique et pas des pratiques réelles et des identités mobilisées par les acteurs eux-mêmes. D'où les faiblesses classiques: le rapport salles qui parle des faux jistes titulaires de la carte et a contrario les vrais qui ne l'ont plus comme Péan.

²⁴ Cf. le bouquin crap qui mobilise des entretiens pour l'essentiel sur cette question.

²⁵ Ne serait-ce que parce que la profession met du temps à intégrer les nouvelles activités.

²⁶ Cette communication est une première occasion de discuter les bases méthodologiques de l'enquête ainsi que quelques résultats. L'enquête a été financée par la commission scientifique de l'IEP de Grenoble ; les données ont été collectées par Gwendal Perrin (M2 Journalisme).

²⁷ Pour une analyse approfondie de l'histoire des réseaux sociaux, voir le numéro 13 (1) du *Journal of Computer-Mediated Communication*, October 2008 et notamment "Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship" (Danah M. Boyd, Nicole B. Ellison). Le site se présente comme un outil permettant trois usages: la gestion de réseau personnel (« reprendre contact » avec des connaissances professionnelles); la recherche d'emplois et d'opportunités (« boostez votre carrière »); la consultation d'experts (via les groupes thématiques notamment).

²⁸ En termes sociologiques on pourrait dire qu'il relève moins des réseaux egocentrés que des réseaux complets.

²⁹ Il y a des règles de contact en fonction du nombre de degrés de séparation entre ego et la personne recherchée.

³⁰ La rédaction d'un profil correspond donc bien à la logique « narrative » de la carrière. Cf. « Profiles are unique pages where one can "type oneself into being" » (Sundén, 2003, p. 3) cité dans Boyd & Ellison. La thématique du « personal branding » et sa critique (<http://www.liberation.fr/medias/0101654077-les-journalistes-rien-que-des-brandeurs>, 26 août 2010) sont une traduction de ce jeu des individus avec leurs étiquettes.

en France.³¹ On donne en annexe de ce document les principales caractéristiques de cette population.

Le site compte par ailleurs un assez grand nombre de groupes de discussion pour journalistes (« Journalistes francophones » - 367 membres au 21 janvier 2011 ; « Linked Journalists » - 3518 ; « Media Jobs » - 3863 ; « Journalists and Journalism » - 2874 ; « Media Professionals Worldwide » en a 101257) ainsi que des groupes d'anciens des formations au journalisme. On y trouve aussi une page intéressante intitulée « How journalists use LinkedIn » sur laquelle les mérites du site sont vantés à la fois pour l'enquête journalistique (trouver des sources³², bâtir un réseau de contacts) mais aussi pour préparer de futurs changements d'employeurs ou développer un réseau de piges.³³

Document 2 – Un exemple de profil de journaliste

The screenshot shows a LinkedIn profile for Marie Billon, a freelance journalist. The profile is in French and includes the following information:

- Header:** Marie Billon | LinkedIn
- Navigation:** Accueil, Profil, Contacts, Groupes, Centres, Boîte de réception, Entreprises, Plus
- Personnes:** Marie Billon (2)
 - Freelance journaliste
 - Région de Paris, France
 - Médias radio et télédiffusion
 - Poste actuel:
 - Freelance journaliste chez France 24 (1)
 - Freelance journaliste chez Têtu
 - Freelance journaliste chez Suite101.fr
 - Postes précédents:
 - Researcher / Producteur chez BFM Radio
 - Junior Journalist chez Public Sénat - La chaîne parlementaire
 - Editor chez en3mots.com / labolteasorties.com
 - Formation:
 - Centre de Formation des Journalistes
 - London School of Journalism
 - Université Paris Sorbonne (Paris IV)
 - Relations: 23 relations
 - Profil public: <http://fr.linkedin.com/pub/marie-billon/19125694>
- Expérience:**
 - Freelance journaliste** (France 24)
 - Société à responsabilité limitée (SRL), secteur Médias radio et télédiffusion
 - 2008-2009 - Poste actuel (1 an 6 mois)
 - FRANCE 24 - Freelance producer. France 24 international TV news channel. Responsible for preparing several different daily shows on a variety of topics, for both French and English editions. Finding case studies in both languages, researching story backgrounds, briefing presenters and production staff. Writing news stories for the web site.
 - Freelance journaliste** (Têtu)
 - Indépendant Presse écrite
 - 2008-2009 - Poste actuel (1 an 6 mois)
 - TÊTU - Finding, pitching and writing news stories and features for France's most popular gay monthly (circulation March 2010: 45,000)
 - SUITE101.FR - Finding, pitching and writing articles on a variety of topics, including current affairs, religion and history
 - Freelance journaliste** (Suite101.fr)
 - Indépendant Presse écrite
 - 2008-2009 - Poste actuel (1 an 6 mois)
 - Finding, pitching and writing articles on a variety of topics, including current affairs, religion and history (such as anglicanism, Henry VIII...)
 - Researcher / Producteur** (BFM Radio)
 - Indépendant Médias radio et télédiffusion
 - 2007-2008 - Poste actuel (1 an 6 mois)
 - Researcher and producer for BFM Radio's 'Le 11h30' show. Finding and pitching stories, writing scripts and producing the show.
- Comment vous êtes connecté(e) à Marie:**
 - Vous
 - Antonio Oliveira e Silva
 - Marie Billon
- Les personnes qui ont consulté ce profil, ont également consulté:**
 - Arnaud Houvet, Responsable Administratif et Financier...
 - Gilgigan Tassew, HR and/or LEGAL AFFAIRS EXECUTIVE
 - Arbonne Gourdin, et OPPD - TETU
 - Irene Zih Fan, Freelance Journalist & Writer
 - Gilles Wulius, rédacteur en chef de Têtu
 - Maximilien de Libers...

Partir de cette population (les journalistes ou ex-journalistes ayant un profil sur *LinkedIn*) présente de nombreux avantages pour une sociologie des journalistes. Le premier est que la logique de sélection de la population ne repose pas sur un critère administratif comme la possession de la carte de presse mais sur une logique d'auto-déclaration. Sont en effet considérés comme journalistes tous ceux qui en revendiquent le titre. Outre que l'on échappe alors à une définition intéressée de la profession par ses porte-parole (la commission paritaire), la logique permet de décrire le groupe professionnel au plus près de l'activité de ses acteurs et de la façon dont elle est étiquetée au quotidien (en l'occurrence dans un CV qui a pour vocation de permettre une mobilité professionnelle).³⁴

Le second avantage est de permettre de suivre les individus même après qu'ils ont quitté le groupe professionnel pour occuper d'autres emplois. La plupart des enquêtes dont nous disposons reposent sur l'interrogation des journalistes en activité ; elles ne permettent donc pas de comprendre quand et comment se fait la sortie du groupe

³¹ Il faut bien noter que les membres sont invités à rédiger leur profil dans leur langue d'origine et en anglais. La recherche par mots-clé dans les profils conduit de fait à sélectionner des individus étant ou ayant été journaliste à un moment de leur carrière.

³² Par exemple le conseil de chercher les anciens employés d'une entreprise, plus susceptibles de parler à un journaliste)

³³ <http://press.linkedin.com/understanding-linkedin/>

³⁴ La méthode de l'auto-déclaration est celle utilisée dans le cadre des enquêtes de l'INSEE comme l'enquête emploi car elle permet de décrire le système d'activité « par le bas ».

professionnel. Les données collectées via *LinkedIn* permettront a contrario de suivre le devenir professionnel des journalistes après qu'ils ont éventuellement quitté ce métier.

Enfin les profils des individus dans un réseau comme *LinkedIn* contiennent des données précises sur leur carrière. Il est donc possible de reconstituer celles-ci avec un niveau assez fin de grain (jusqu'au mois en théorie) ; on échappe en effet, du fait du caractère cumulatif des profils, à la logique de l'enquête ponctuelle et aux oublis qu'elle provoque (dans le cas de la carte la logique est de donner à la commission ce qui permettra d'obtenir la carte ; ici de rendre visible ce que l'on fait et ce que l'on a fait dans le passé en créant autant de liens possibles vers d'autres individus que possible) ; par ailleurs les profils individuels apportent aussi des informations en termes de formation initiale, d'âge, de localisation géographique et de connectivité dans le réseau (il est possible de connaître le nombre et la nature des liens que les profils entretiennent les uns avec les autres).

Cette méthode présente aussi des inconvénients. Dans le cadre méthodologique de cette communication, il est important de les signaler.

Le premier concerne l'échantillonnage. La collecte des profils ne pouvant – pour des raisons à la fois techniques et éthiques (cf. plus loin) – se faire automatiquement, il a été nécessaire de travailler dans un premier temps sur un échantillon au 1/10^{ème} de la population. Même s'il s'agit d'une première étape, on peut identifier plusieurs problèmes liés à l'échantillonnage à proprement parler. La logique du réseau social implique que ego (en l'occurrence celui qui collecte les profils) ne peut avoir accès aux profils détaillés que des individus de 1^{er}, 2nd et 3^{ème} niveau par rapport à lui. Si l'on rajoute le fait qu'un nombre important d'individus restreignent l'accès à leur profil et qu'une requête ne peut renvoyer que 500 profils à la fois, il en découle deux choses. La première c'est que l'enquêteur arrive rapidement à saturation de la population dans laquelle l'échantillon peut être sélectionné (les mêmes profils reviennent toujours en premier).³⁵ Par ailleurs cette méthode conduit à un phénomène de non neutralité du point d'entrée dans le réseau (autrement dit on commence toujours par ses propres contacts les plus proches).

Le second est d'ordre juridique et éthique. En toute logique, le codage de chaque profil supposerait d'informer le journaliste en question et de vérifier son consentement ; ceci dit, dans la mesure où les profils sont publics et où le chercheur rend publique sa démarche sans en changer en cours d'enquête, une « exception recherche » peut être objectée et permet de récupérer et coder les profils publics. Nous avons donc décidé de créer un groupe *ad hoc* pour l'enquête sur *LinkedIn* afin d'informer les membres du réseau que les informations de leur profil pouvaient être utilisées (et en leur donnant le moyen de nous contacter).

Enfin il est important de préciser que le codage des profils pour le besoin de l'enquête reste une activité manuelle qui nécessite du temps ; même dans l'éventualité d'une récupération automatique des profils (envisageable techniquement), ceux-ci doivent être « interprétés » pour être intégrés dans la base de données que nous avons créé.³⁶

Nous avons codé un total de 1171 profils en important de *LinkedIn* les informations suivantes : identifiant *LinkedIn* unique ; poste principal occupé au moment de la saisie ; Région ; formation initiale (deux formations identifiables) ; nombre de relations sur *LinkedIn* ; nombre de followers sur twitter ; année d'entrée sur le marché du travail (1^{er} poste mentionné ; nombre total de postes occupés depuis lors. La base de données prend ensuite une dimension diachronique puisque nous avons systématiquement codé pour chaque année depuis 1980 l'emploi occupé et l'employeur.

~

³⁵ Deux solutions ont été trouvées : faire varier les mots clé (en gardant « journaliste » mais en ajoutant d'autres mots clé comme « radio » ou « magazine ») ou élargir le cercle des relations de niveau 1-3 de l'enquêteur en sollicitant les personnes collectées pour faire partie de leur réseau.

³⁶ par exemple parce que les journalistes ne mentionnent pas tous de la même façon leurs différentes activités.

Conclusion

Nous nous sommes fixés pour objectif dans cette communication une présentation théorique et méthodologique de l'enquête « profil : journaliste ». La sociologie *des* journalistes – du fait des difficultés de connaissance empirique de la population qui revendique cette étiquette comme des mutations plus large des façons de gérer sa trajectoire dans l'économie de l'information – ne pourrait selon que gagner à s'enrichir de nouvelles sources de données comme celle que nous avons présentée et qui, avec certaines restrictions liées aux protocoles de recherche sur internet, donne accès à une compréhension fine des parcours des individus comme de leurs stratégies de mise en visibilité de ces parcours.

Dans les mois qui viennent nous entreprendrons d'abord d'analyser les données collectées sur le premier échantillon au 1/10^{ème} de la population présente sur *LinkedIn*. Pour ce faire, en plus des informations sociographiques qui permettront notamment de vérifier le degré de recoupement entre cette population et celle des titulaires de la carte de journaliste, nous emploierons des méthodes de classification afin de proposer une typologie des carrières fondées sur la similarité de parcours individuels.³⁷

Nous entreprendrons par la suite un travail de collecte supplémentaire visant à élargir l'échantillon analysé et à échapper aux biais mentionnés plus haut. Une démarche d'enquête par questionnaire sera aussi tentée auprès des individus dont le profil a été collecté.

Comme le dit Andrew Abbott dans un de ses derniers articles consacrés aux professions, les individus qui s'engagent dans une activité professionnelle le font dans des « écologies liées » qui ne se recoupent que partiellement et influent les unes sur les autres (Abbott, 1999). L'activité déployée par les journalistes pour être visibles sur des réseaux sociaux comme *LinkedIn* relève de ce jeu, si familier aux professionnels des médias, entre expérience subjective et environnement professionnel. L'enquête « profil : journaliste » vise à étendre notre connaissance de ces phénomènes ; à mieux connaître une dimension de l'activité des journalistes qui, si elle est détachée de la production quotidienne de l'information, n'en est pas moins informée par des logiques qui dépassent la simple écriture de soi et relèvent donc d'une logique collective.

~

³⁷ La méthode dite de « l'appariement optimal » sera employée.

Annexes
Caractéristiques des 11956 profils identifiés

1. Les secteurs d'activité des 11956 profils identifiés

Secteur d'activité	Effectif
Presse écrite	2740
Médias radio et télédiffusés	1767
Production audiovisuelle	1044
Médias en ligne	828
Relations publiques et communication	755
Contenus rédactionnels	655
Internet	349
Édition	347
Marketing et publicité	306
Services d'information	191

2. Les entreprises les plus mentionnées (poste principal)

Poste Principal	Effectif
Radio-Canada	122
Radio France	86
France Télévisions	78
AFP	73
Le Monde	73
France 3	72
TF1	65
Radio France Internationale	65
La Presse	54
France 24	54
La Tribune	46

3. Les formations initiales les plus mentionnées

Formation initiale	Effectif
Université du Québec à Montréal	304
Université Panthéon Sorbonne (Paris I)	291
Université Paris Sorbonne (Paris IV)	283
Université de Montréal	282
Centre de Formation des Journalistes	273
Institut d'Etudes politiques de Paris	268
Université Laval	198
Université Panthéon Assas (Paris II)	176
Université Paris X Nanterre	175
Université libre de Bruxelles	172
CELSA	139

4. Idem pour la France

Formation initiale	Effectif
Université Panthéon Sorbonne (Paris I)	265
Université Paris Sorbonne (Paris IV)	264
Centre de Formation des Journalistes	247
Institut d'Etudes politiques de Paris	239
Université Panthéon Assas (Paris II)	158
Université Paris X Nanterre	155
CELSA	135
ESJ	117
Université Sorbonne Nouvelle (Paris III)	110
IPJ	100
IFP	96

Bibliographie

- ABBOTT, ANDREW (1999). — Écologies liées. Aux environs du système des professions, Colloque de la Société française de sociologie (7,8 octobre), Paris.
- ALTHEIDE, DAVID et P. RASMUSSEN (1976). — « Becoming News. A Study of two Newsrooms », *Sociology of Work and Occupations* (2-3), pp. 233-246.
- Anderson C. W., "From Indymedia to Wikileaks: What a decade of hacking journalistic culture says about the future of news", Nieman Journalism Lab, 9 décembre 2010 (<http://www.niemanlab.org/2010/12/from-indymedia-to-wikileaks-what-a-decade-of-hacking-journalistic-culture-says-about-the-future-of-news/>).
- Arthur, M. B., Bailyn, L., Levinson, D. J., Shepard, H. A., 1984. *Working with Careers*. Columbia University, New York.
- Arthur, M. B., Hall, D. T., Lawrence, B. S., 1989. Generating new directions in career theory: the case for a transdisciplinary approach. In: Arthur, M. B., Hall, D. T., Lawrence, B. S. (Ed.), *Handbook of career theory*. Cambridge University Press, Cambridge (UK), 7-25.
- Arthur, M. B., Rousseau, D. M. (dir.), 1996a. *The boundaryless career: A new employment principle for a new organizational era*. Oxford University Press, New York.
- Arthur, M. B., Rousseau, D. M., 1996b. Introduction: The Boundaryless Career as a New Employment Principle. In: Arthur, M. B., Rousseau, D. M. (Ed.), *The Boundaryless Career: A New Employment Principle for a New Organizational Era*. Oxford University Press, New York, 3-20.
- BASTIN, GILLES (2008). — « Une exception d'irresponsabilité? Médias et journalistes dans l'affaire d'Outreau », *Questions de Communication*, 13, pp. 80-107.
- BASTIN, GILLES (2009). — « Codes et codages professionnels dans les mondes de l'information », *Réseaux*, 157-158, pp. 192-211.
- Beck, U., 2001. *La société du risque*. Aubier, Paris.
- BREED, WARREN (1955). — « Social control in the newsroom: a functional analysis », *Social Forces*, 33 (4).
- Cadin, L., Bender, A.-F., De Saint Giniez, V., 2003. *Carrières nomades : Les enseignements d'une comparaison internationale*. Vuibert, Paris.
- Cadin, L., Bender, A.-F., De Saint Giniez, V., Pringle, J., 2000. Carrières nomades et contextes nationaux. *Revue de gestion des ressources humaines*. 37 76-96.
- Castel, R., 2003. *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?* Seuil, Paris.
- CHALABY, JEAN K. (1998). — *The Invention of Journalism*, London, Macmillan, 224 pages.
- Collin, A., 1986. Career development: The significance of the subjective career. *Personnel Review*. 15 (2), 22-28.
- Collin, A., Young, R. A. (dir.), 2000. *The future of career*. Cambridge University Press, Cambridge (UK).
- DEUZE, MARK (2007). — *Media work*, Cambridge, Polity, 1 vol (xiii, 278 p.) pages.
- Dickinson, Roger. "Accomplishing Journalism: Towards a Revived Sociology of a Media Occupation", *Cultural Sociology*, 1(2), 2007, p. 189-208.
- GANS, HERBERT (1979). — *Deciding what's news. A study of CBS evening news, NBC nightly news, Newsweek, and Time*, New York, Random House.
- Goffman, E., 1959. The moral career of the mental patient. *Psychiatry*. 22 123-142.
- Hall, D. T., 1976. *Careers in Organizations*. Goodyear, Pacific Palisades (Ca.).
- Grevisse B. *Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles*, De Boeck, 2010.
- Hall, O., 1948. « The stages of a medical career ». *American journal of sociology*. 53 327-336.
- Hearn, J., 1977. « Toward a concept of non-career ». *Sociological Review*. 25 273-288.
- Hughes, E. C., 1937. « Institutional Office and the Person ». *American journal of sociology*. 43
- Hughes, E. C., 1996. « Le travail et le soi ». In: Hughes, E. C. (Ed.), *Le regard sociologique*. EHESS, Paris, 75-85.

- Hughes, E. C., 1997. « Careers ». *Qualitative Sociology*. 20 (3), 389-397.
- Littleton, S. M., Arthur, M. B., Rousseau, D. M., 2000. The future of boundaryless careers. In: Collin, A., Young, R. A. (Ed.), *The future of career*. Cambridge University Press, Cambridge (UK), 101-114.
- Moulier-Boutang, Yann. *Le capitalisme cognitif*, Amsterdam, 2007.
- Örnebring, Henrik (2010) 'Reassessing journalism as a profession', pp 568-577 in Allan, Stuart (ed) *The Routledge Companion to News and Journalism Studies*. London: Routledge
- Papacharissi Z., « The Virtual Geographies of Social Networks: A Comparative Analysis of Facebook, LinkedIn and ASmallWorld ». *New Media & Society*, 11 (1-2), 199-220.
- Rieffel, R., 2003. *La profession de journaliste entre 1950 et 2000*. Hermès. (35), 49-62.
- Schein, E. H., 1978. *Career Dynamics: Matching Individual and Organizational Needs*. Addison-Wesley, Reading (Mass.).
- RINGOOT, ROSELYNE et JEAN-MICHEL UTARD (2005). — « Genres journalistiques et "dispersion" du journalisme », in Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard (Eds.), *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 21-47.
- RUELLAN, DENIS (1993). — *Le professionnalisme du flou*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- SCHLESINGER, PHILIP (1978). — *Putting 'Reality' Together*. *BBC News*, London, Constable.
- Sennett, R., 1998. *The Corrosion of Character: The Personal Consequences of Work in the New Capitalism*. W. W. Norton, New York.
- Storey, J. A., 2000. *Fracture lines in the career environment*. In: Collin, A., Young, R. A. (Ed.), *The future of career*. Cambridge University Press, Cambridge (UK), 21-36.
- Supiot, A., 1999. *Au-delà de l'emploi. Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*. Flammarion, Paris.
- Terrou, Fernand. « *Le statut du journaliste professionnel en France* », *International Communication Gazette*, August 1957, vol. 3, no. 3, p. 223-229.
- Thélot, C., Marchand, O., 1997. *Le travail en France. 1800-2000*. Nathan, Paris.
- Tremblay, D.-G., 2003. Nouvelles carrières nomades et défis du marché du travail : une étude dans le secteur du multimédia. *Carriérologie*. 9 (2),
- Van Maanen, J., 1977. *Organizational Careers: some new perspectives*. Wiley, New York.
- ZELIZER, BARBIE (1993). — « Journalists as interpretative communities », *Critical Studies in Mass Communication*, 10, pp. 219-237.
- ZELIZER, BARBIE (2004). — *Taking journalism seriously : news and the academy*, Thousand Oaks, Calif., Sage, x, 286 pages.